

## — ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN

Le Conseil départemental est aux côtés des familles et des enfants du département.

Il accompagne et soutient les familles à tous les stades du développement de l'enfant. Il veille à la santé de la mère et de l'enfant par ses actions de prévention ; il assure leur protection par les nombreux examens et consultations organisés dans le cadre d'un suivi régulier.

Pour accompagner les jeunes parents dans leur nouveau rôle, le Département engage depuis plusieurs années de nombreuses initiatives autour de la relation parents-enfants au sein des services de la Protection maternelle et infantile, comme notamment des groupes d'éveil parents-enfants.

Ces espaces ont vocation à favoriser les échanges entre parents et enfants, dans un cadre ouvert et animé par des professionnels. Il figure également dans les missions du Département de prendre en compte toutes difficultés sociales ou matérielles que peuvent rencontrer ponctuellement les parents.

### Téléchargements

- [Schéma départemental de l'Enfance et de la Famille 2020-2024](#)  
(pdf - 2,7 Mo)
- [Règlement départemental d'aide sociale](#)  
(pdf - 1,5 Mo)

### Les aides du département

*La documentation sur les aides du département est à venir*

- [Consultations infantiles](http://www.oise.fr/guide-des-aides/aide/consultations-infantiles/) (<http://www.oise.fr/guide-des-aides/aide/consultations-infantiles/>)
- [Permanences de puériculture](http://www.oise.fr/guide-des-aides/aide/permanences-puericultrices/) (<http://www.oise.fr/guide-des-aides/aide/permanences-puericultrices/>)

# EN SAVOIR PLUS



AIDE À LA GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS



APPEL À PROJET "MINEURS NON ACCOMPAGNÉS"



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE



PENDANT LA GROSSESSE



ADOPTION



EVEIL DES PETITS



MODES DE GARDE



CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE



PROTECTION DE L'ENFANCE



DEVENIR ASSISTANT MATERNEL



DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL